




5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Bernard Nicolas (supplée Hachez Isabelle) ;Hachez Isabelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>En prenant pour fil rouge du cours la crise Covid, le présent enseignement entend initier les étudiant-e-s du bachelier en information et communication, en sciences politiques (orientation générale) et en sociologie et anthropologie à une compréhension minimale, mais précise et rigoureuse, des « fondamentaux » du droit public, tant dans sa dimension institutionnelle que dans ses aspects « droits fondamentaux ».</p> <p>Ce faisant, il s'agit non seulement de fournir aux étudiant-e-s une grille de lecture critique de l'actualité, mais aussi de les doter, plus largement et durablement, de décrypteurs juridiques de nature à clarifier, en droit, des questions auxquelles ils/elles seraient confronté-e-s depuis leurs disciplines respectives et/ou comme citoyen-ne-s, en les invitant à sérier les problèmes qu'elles adressent et à percevoir que la réponse juridique est rarement noire ou blanche, empruntant plutôt à la palette des gris. Il n'en reste pas moins qu'en droit, on appelle « un chat un chat », et qu'une des fonctions du juriste est de chercher à mettre de l'ordre dans ce qui, à première vue, peut apparaître nébuleux.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Est matière à examen tout ce qui a été dit au cours, quand bien même les développements ne figureraient pas dans le syllabus, mais rien que ce qui été dit au cours. En conséquence, les exemples, textes normatifs, décisions jurisprudentielles et autres documents fournis, évoqués et/ou commentés au cours sont susceptibles de faire l'objet, à titre principal ou incident, d'une question d'examen.L'examen sera <u>en principe</u> écrit. Il durera 3h et comportera trois séries de questions : 1) une ou deux questions ouvertes, 2) un ensemble de petites questions appelant des réponses succinctes, et 3) un commentaire de décision jurisprudentielle, vue ou non en cours.</p> <p>L'ensemble de ces questions peut nécessiter une référence aux dispositions normatives pertinentes et/ou aux décisions jurisprudentielles et autres documents repris dans le recueil d'annexes.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours compte trois supports pédagogiques :</p> <p>(1) Le syllabus du cours, complété des notes prises au cours (laquelle prise de note devrait être facilitée par la projection au cours d'un power point reprenant la structure du cours)</p> <p>(2) Le recueil d'annexes qui reprend les décisions jurisprudentielles ainsi que d'autre sources documentaires qui feront l'objet d'un commentaire au cours</p> <p>(3) Un Code de droit constitutionnel, disponible à la reprographie, le cas échéant complété de certaines sources normatives additionnelles.</p> <p>Les textes normatifs et les annexes ne peuvent être annotés que dans les strictes limites précisées dans le syllabus.</p>
Contenu	<p>Le présent enseignement a vocation à se déployer comme suit, même s'il est possible que certaines parties ne soient pas abordées :</p> <p><u>Introduction générale</u></p> <p><i>I. L'objet du cours : le droit public au sens large</i></p> <p><i>II. Le concept-clef du cours : la Constitution</i></p> <p><i>III. Le contexte du cours : le Royaume de Belgique</i></p> <p><i>IV. La méthode du cours : principalement le positivisme juridique, mais ...</i></p> <p><u>Livre 1er. L'Etat</u></p> <p><i>Titre 1er. L'Etat en tant que souverain : les pouvoirs</i></p> <p>Chapitre 1er. Les fondements des pouvoirs</p> <p>Chapitre II. L'organisation des pouvoirs</p> <p>Chapitre III. La séparation des pouvoirs</p> <p>Chapitre IV. La répartition des compétences</p> <p><i>Titre II. L'Etat dans la sphère interne : l'administration</i></p> <p>Chapitre 1er. Le pouvoir de l'administration</p> <p>Chapitre II. Les acteurs de l'administration</p> <p>Chapitre III. Les actes de l'administration</p> <p>Chapitre IV. Le contrôle de l'administration</p>

	<p><i>Titre III. L'Etat dans la sphère externe : les relations internationales</i>            Chapitre Ier. Les sujets de droit international            Chapitre II. Les sources du droit international            Chapitre III. Les rapports avec le droit international            Chapitre IV. Le règlement des différends internationaux            Chapitre V. La mise en œuvre du droit international : quelques organisations internationales particulières</p> <p><u>Livre II. Les libertés publiques</u></p> <p><i>Titre Ier. Les fondements des libertés publiques</i>            Chapitre Ier. Une tentative de définition            Chapitre II. L'évolution des libertés publiques            Chapitre III. Les bénéficiaires et les débiteurs des libertés publiques</p> <p><i>Titre II. Les sources des libertés publiques</i>            Chapitre Ier. Les sources internationales            Chapitre II. Les sources nationales</p> <p><i>Titre III. La limitation des libertés publiques</i>            Chapitre Ier. La légitimité de principe des restrictions            Chapitre II. Les systèmes envisageables            Chapitre III. Le régime belge            Chapitre IV. Le régime de la Convention européenne des droits de l'homme</p> <p><i>Titre IV. La sanction des libertés publiques</i>            Chapitre Ier. La violation est imputable à une autorité publique            Chapitre II. La violation est imputable à un particulier</p> <p><i>Titre V. L'examen de certaines libertés publiques</i>            Chapitre Ier. L'égalité et la non-discrimination            Chapitre II. La liberté d'expression            Chapitre III. Les droits électoraux</p>
Bibliographie	Une bibliographie sélective est proposée dans le syllabus.
Faculté ou entité en charge:	ESPB

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sociologie et anthropologie	<a href="#">SOCB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1176</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	<a href="#">SPOB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1176</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	<a href="#">SPAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1176</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">SPTB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1176</a>	